



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION NO.: **421-01726**

BY: **Ms. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **OCTOBER 20, 2017**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE JODY WILSON-RAYBOULD**

Response by the Minister of Justice and Attorney General of Canada

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Cruelty to animals

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Government believes that animal cruelty is an extremely important social issue that deserves a national conversation.

Any decision to undertake a comprehensive reform of animal cruelty laws must involve large scale consultation with all stakeholders, including rural Canadians, Indigenous communities and those who have concerns about the effect of any proposed legislative changes on legitimate animal uses, such as farming, hunting and fishing.

Animal cruelty laws should be balanced and protect animals from deliberate and unnecessary acts of cruelty while not interfering with legitimate animal use, including Indigenous animal harvesting rights.

The Government intends to review issues pertaining to the animal cruelty provisions, including the definition of bestiality and the offences in relation to animal fighting in the *Criminal Code*.

As part of this initiative, we are committed to hearing the views of stakeholders and parliamentarians.



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : 421-01726

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 20 OCTOBRE 2017

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE JODY WILSON-RAYBOULD

Réponse de la ministre de la Justice et procureur général du Canada

SIGNATURE
Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Cruauté envers les animaux

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement croit que la cruauté envers les animaux est une question sociale extrêmement importante qui mérite une conversation nationale.

Toute décision d'entreprendre une réforme globale des lois sur la cruauté envers les animaux doit impliquer une consultation à grande échelle avec toutes les parties prenantes, y compris les Canadiens des régions rurales, les membres des communautés autochtones, et ceux qui s'inquiètent de l'effet de toute modification législative proposée sur les utilisations légitimes des animaux, tel que l'agriculture, la chasse et la pêche.

Les lois sur la cruauté envers les animaux devraient être équilibrées et protéger les animaux contre les actes de cruauté délibérés et inutiles, sans toutefois nuire à l'utilisation légitime des animaux, y compris les droits de récolte des communautés autochtones.

Le gouvernement entend examiner les questions relatives aux dispositions portant sur la cruauté envers les animaux, y compris l'élargissement de la définition de la bestialité et les infractions liées aux combats d'animaux dans le *Code criminel*.

Dans le cadre de cette initiative, nous sommes engagés à entendre les points de vue des intervenants et les parlementaires.